Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213502347-20251211-2025_040-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE & VILAINE
CANTON DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
**EN DATE DU 11 DÉCEMBRE 2025**

**COMMUNE DE QUÉDILLAC**

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie

| | |
|---|---|
| Date de convocation du Conseil Municipal | 4 décembre 2025 |
| Date d'affichage de la convocation | 4 décembre 2025 |
| Nombre de conseillers en exercice | 15 |
| Nombre de conseillers présents | 13 |

**Étaient présents :**

| | | |
|---|---|---|
| Hubert LORAND | André MASSARD | Carine PEILA-BINET |
| Vincent CRESPEL | Joseph VERGER | Alain MASSARD |
| Christine BOUGAULT | Lydie MÉAL | Dominique ROLLAND |
| Karine LEMOINE | Chrystèle BARBIER | Laëtitia CHIFFAIN |
| Aurélien BUREL | | |

**Étaient excusés :** Christophe GOBIN, Ingrid PICAUT *(Procuration à D.ROLLAND)*

## FINANCES LOCALES

## 2025-040 – BERGER-LEVRAULT - RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE LOGICIELS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services arrive à échéance le 31 décembre 2025.
Il est présenté au conseil municipal la proposition de renouvellement allant du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028 :

↳ Migration vers WEMagnus pour un montant de 6 260 € HT

Migrer vers WeMagnus, c'est :

- Un seul contrat d'abonnement qui couvre tous les besoins (logithèque complète, parapheurs et connecteurs intégrés, accessible jusqu'à 5 utilisateurs etc.),
- Nos contrats actuels (Proximité SEGILOG, hébergement, BLES, services) seront résiliés lors du démarrage de notre nouvelle solution pour être regroupés en un seul et ainsi simplifier notre suivi administratif.
- Plus besoin d'investir dans des infrastructures informatiques coûteuses, l'hébergement et la sécurisation des solutions comme des données sont incluses jusqu'à 5 utilisateurs nommés.
- Bénéficier d'une nouvelle gamme des logiciels métiers Berger-Levrault développés avec une technologie de pointe en mode Full Web et commercialisée uniquement en mode SaaS.
- Une montée en compétences à notre rythme :
  ➔ une seule fois vers la plateforme WeMagnus, en profitant d'une nouvelle expérience avec l'assistant personnel et activation la nouvelle solution de gestion financière WeGF.
  ➔ puis, activation des autres métiers au fur et à mesure : WeRH, WeGRC, etc…
- La reprise et la migration des données sont incluses, afin de nous garantir une continuité de service sans coupure.
- Un technicien de proximité dédié pour nous accompagner au quotidien dans l'utilisation des logiciels et nos montées en compétences (pack Optimal)

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213502347-20251211-2025_040-DE

**Le Conseil Municipal,**

Vu le code général des Collectivités territoriales ;

Vu la proposition de renouvellement reçue de Berger Levrault ;

- **APPROUVE** la proposition de BERGER LEVRAULT relative au renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et prestation de services telle que présentée ci-dessus, pour une durée de trois ans, au prix de 6 260 € HT annuel *(facturation et révision annuelles par indexation selon les conditions générales de Wemagnus)* ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat et à mandater les sommes afférentes à cette décision.

Le secrétaire de séance,
Dominique ROLLAND

Pour extrait conforme,
Le Maire, Hubert LORAND